



DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

Pour l'utilisation du Label 100% Valeurs du SUD

Nom du candidat :

.....

.....

Le dossier de candidature dûment rempli et signé, incluant les pièces demandées, doit être adressé à : eau.agriculture@maregionsud.fr



1. Présentation générale :

POURQUOI 100% Valeurs du SUD ?

Le label « 100 % Valeurs du SUD PRODUISONS ET CONSOMMONS RESPONSABLE », a été créé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de la Région en faveur de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'alimentation.

100 % Valeurs du SUD traduit l'ambition d'une meilleure valorisation des productions agricoles et alimentaires régionales, afin de contribuer à l'amélioration du revenu des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs mais aussi d'une reconnaissance aisée par le grand public.

Un enjeu économique

Donner la possibilité au consommateur de repérer les produits vertueux assurant un partage équitable de la valeur, issus du territoire régional et élaborés par des entreprises locales signataires d'une Charte d'engagement et répondre à un double objectif :

- pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est faciliter la possibilité d'acheter «local» et par là-même soutenir l'emploi et le développement de notre territoire,
- pour les consommateurs non régionaux, c'est permettre d'identifier les produits liés à la Région SUD, aux valeurs qui s'expriment sur ce territoire.

Viser une plus grande structuration des filières pour une augmentation de la valeur ajoutée du producteur au consommateur.

Un enjeu social

Soutenir l'emploi sur le territoire et une juste rémunération des agriculteurs, pêcheurs et des transformateurs, favoriser la relocalisation, mais aussi valoriser l'identité de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et renforcer son attractivité.



Un enjeu de notoriété, d'animation et de mobilisation des acteurs

Soutenir la production locale en développant sa notoriété, tout en favorisant la constitution d'un réseau d'acteurs et d'ambassadeurs porteurs de valeurs et d'actions collectives en faveur de tous.

Contribuer à inciter de nouvelles entreprises agricoles et alimentaires à s'engager dans des projets et démarches de structuration de filières régionales et de manière générale, créer une chaîne vertueuse pour l'ensemble des acteurs, du producteur au consommateur.

Le label s'appuie sur 4 valeurs fondamentales : Qualité, Transparence, Transition environnementale et Équité, déclinées dans la charte d'engagement en fonction de la catégorie du bénéficiaire.

2. Modalités de dépôt de la candidature :

La candidature est envoyée par courrier ou par voie électronique

Par courrier, à l'adresses postale suivante :

Par voie dématérialisée, aux adresses fonctionnelles suivantes :



N° Dossier :
à remplir par la collectivité

Acte d'engagement au Label 100% Valeurs du SUD PRODUISONS ET CONSOMMONS RESPONSABLE

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

A joindre complété et signé au dossier de candidature

● Identification de l'entreprise

Raison sociale :

Type de structure juridique :

Numéro SIRET / MSA

Adresse du siège social :

Tél. :

Email :

Site internet :

Marque(s) commerciale(s) :

● Identification du représentant légal, signataire de la présente candidature :

Mme M

Nom et prénom de l'exploitant :

Fonction :

Email :

Tél. :

● Identification de la personne en charge du dossier :

Nom et prénom :

Fonction :

Email :

Tél. :



2- DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

- Présentez en quelques lignes votre entreprise ou groupement ou association (l'année de création, les grandes étapes du développement, les raisons de votre implantation en Provence-Alpes-Côte d'Azur le cas échéant, etc) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Présentez en quelques lignes votre activité :

.....
.....
.....

- Précisez le nombre de salariés (en équivalent temps pleins annuels) et votre chiffre d'affaires pour l'année passée :

Emplois :

.....

CA :

.....

- **Votre activité est-elle sujette à une forte saisonnalité ?**

OUI NON

Si oui, précisez :

.....
.....
.....
.....
..



N° Dossier :
à remplir par la collectivité

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PRODUIT POUR LEQUEL L'AGRÉMENT EST DEMANDÉ
(Compléter une fiche par produit)

- **Nom du produit :**
- **Description du produit et du processus d'élaboration :**

● **Lieu de fabrication :**

● **Précisez la composition et l'origine des matières premières :**

LISTE DES PRINCIPAUX COMPOSANTS DU PRODUIT soumis à l'agrément	Origine PROVENCE- ALPES-COTE D'AZUR % dans le produit final	Nom du (des) principal (aux) fournisseurs

Si un produit ou process de fabrication ou de conditionnement est effectué hors région Provence-Alpes-Côte d'azur , indiquez les principales raisons pour lesquelles vous vous approvisionnez ou effectuez ce process hors région :

- **Zone géographique de commercialisation :**
- **Modes de commercialisation (sur le lieu de production, marchés, salons, via internet, via les réseaux de distribution professionnels, ...)**



**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROJET POUR LEQUEL L'AGRÉMENT EST DEMANDÉ
(Compléter une fiche par projet)**

- **Nom du projet :**
- **Description du projet :**

- **moyens mis en œuvre :**

LISTE DES PARTENAIRES DU PROJET	contacts	Nom du (des) représentant(s)

Si un projet intègre un partenaire qui ne réside pas en Provence-Alpes-Côte d'Azur, indiquez les principales raisons pour lesquelles il est associé au projet

- **Zone géographique du projet :**



ENGAGEMENTS COMMUNS POUR TOUS

- Valoriser le tissu agricole et agroalimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Adopter une posture de respect mutuel et de loyauté dans les négociations et l'exécution des accords commerciaux,
- Faire évoluer les pratiques pour répondre aux attentes consommateurs (normes, développement durable, lutte contre le réchauffement climatique),
- Participer à la performance économique globale et partagée de la marque jusqu'au consommateur,
- Contribuer au recueil et à l'analyse de données relatives aux indicateurs de moyens, de résultats et d'impacts.
- Faciliter l'accueil et le travail de tout organisme de contrôle missionné dans le cadre de la marque

POUR LES PRODUCTEURS

Inciter les producteurs à rejoindre la démarche

-Qualité

Engagement à fournir des produits issus du savoir-faire de la région et de qualité correspondant aux besoins des autres maillons de la filière. Garantir la régularité des approvisionnements dans le cadre des accord commerciaux,

-Transparence

Engagement à tenir informer les consommateurs des conditions économiques, environnementales, sociales, de production des produits.

-Transition environnementale

Engagement à préserver les ressources environnementales et les écosystèmes de la région.

-Équité

Engagement sur des prix de production reflétant la réalité des coûts et des investissements y compris liés à une démarche de progrès environnemental et social

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PECHE ET DE L'ACQUACULTURE

Engagement pour une pêche durable et responsable : poisson local, de saison en ayant obtenu le Certificat Régional d'Activité Professionnelle Pêche – Aquaculture.

POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

- Inciter les transformateurs à rejoindre la démarche

-Qualité

Engagement à privilégier la production locale, de saison et de qualité dans les approvisionnements

-Transparence

Garantir la traçabilité régionale de la matière première dans les produits agréés et mettre à disposition ces informations auprès des distributeurs et consommateurs

-Transition environnementale



Engagement à préserver les ressources environnementales et les écosystèmes de la région

-Équité

Engagement à mettre en place des partenariats rémunérateurs avec les fournisseurs locaux dès lors que les produits sont suffisants, appropriés, et à participer à la construction de filières durables et compétitives,

POUR LES DISTRIBUTEURS

-Qualité

Développer le référencement (quantité, diversité et fréquence) et la visibilité des produits agréés par la marque sur les lieux de vente ou de consommation,

-Transparence

Engagement à assurer la visibilité des produits locaux, leur traçabilité et de mettre à disposition ces informations auprès des consommateurs

-Transition environnementale

Engagement à privilégier dans l'offre aux consommateurs, les produits locaux, de saison et respectueux de l'environnement de la région

-Équité

Mettre en place une politique de prix garantissant une juste rémunération aux fournisseurs locaux et participer à la construction de filières pérennes.

Faciliter l'accès des producteurs agréés dans les lieux de distribution ou de consommation en explicitant lisiblement toutes les conditions nécessaires pour y parvenir

Engagement à privilégier dans l'offre aux consommateurs, les produits locaux, de saison et respectueux de l'environnement de la région à un prix raisonnable et attractif.

Fait à : Le :



6- LES PIÈCES A FOURNIR

- ▶ Dossier de candidature dûment rempli et signé. Le présent dossier peut être renseigné directement à partir de votre ordinateur et adressé par e-mail avec le cachet de l'entreprise et les pièces à joindre.
- ▶ pièces justificatives telles que précisées en annexe 1 du règlement d'usage.
- ▶ Prospectus et/ou photos du produit concerné.
- ▶ Publication ou document de présentation du projet concerné

Les étapes du traitement de votre candidature

- 1 - Réception de votre dossier et accusé de réception de votre dépôt de candidature à l'utilisation du Label.
- 2 - Instruction du dossier par la Région qui peut être amené à vous contacter et vous rencontrer le cas échéant sur le lieu de production.
- 3- présentation au comité d'agrément « 100% valeurs du Sud » pour analyse et avis.
- 4- Décision par les membres de la commission permanente du Conseil régional.
- 3 - Notification de la décision.